

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-1447

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 38****ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	10 000 000	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
Politique de la ville	0	10 000 000
<b>TOTAUX</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 10 000 000 euros du programme 147. Politique de la ville, action 03. stratégie, ressource et évaluation vers le programme 112. Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire, action. 12. Soutien aux opérateurs.

Il s'agit ici de penser la cohésion des territoires pour la région Occitanie.

Les récentes inondations due à l'épisode méditerranéen, les 22 et 23 octobre 2019, dans le sud de la France, ont rendu impraticables les voies ferrées entre Montpellier et Toulouse et Montpellier et Perpignan, c'est-à-dire les voies menant à l'Espagne. Des travaux ont été annoncés jusqu'au 25 novembre 2019.

S'il est compréhensible que ce type de travaux prenne du temps, il est incompréhensible que l'urgence de la mise en place de la ligne à grande vitesse Montpellier-Béziers-Perpignan ne soit pas prise en compte par le Gouvernement. Cette ligne pourrait soulager le seul tronçon existant et éviterait la paralysie complète d'une région entière.